

## ÉDITO

« *L'insécurité est partout !* » entend-on régulièrement dans les médias. Certes, Coignières n'est pas Chicago ! Mais des cambriolages, des haies ou des voitures brûlées ou vandalisées, les nuisances sonores, en particulier le week-end, ainsi que l'agression d'une policière municipale nous conduisent, d'une part à constater que Coignières n'est pas épargnée par cette vague d'insécurité, d'autre part à en faire le dossier principal de ce nouveau numéro de **Coignières Pour Tous Vous en Dit Plus !**

Nous proposons également d'étudier la mise en place à Coignières d'une « **ressourcerie** ». Ce terme désigne un centre de restauration, de revalorisation et de revente à bas prix des objets abîmés, ou qui ne plaisent plus à leur propriétaire. L'objectif de ces ressourceries est de lutter contre l'accumulation des déchets et de permettre à tous l'acquisition de ces objets valorisés.

Dans un autre domaine, le 12 octobre 2011, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial des Yvelines a délivré son autorisation pour un projet d'implantation d'une surface de vente de 11800 m<sup>2</sup> au sein de l'espace commercial *Le Forum*, sur l'emplacement de l'ancien magasin Castorama. Il est évident, si ce projet voit le jour, que les Coigniériens devront, une fois de plus, subir les méfaits d'une augmentation du trafic automobile sur le territoire de la commune. Alors qu'en parallèle le réseau de transports en commun stagne, nous nous devons donc d'aborder de nouveau les problèmes de circulation sur notre commune, en particulier pour ceux qui sont dus à l'existence des sites commerciaux qui nous entourent.

Nous illustrons ainsi un des grands écarts de notre société en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle : d'un côté, avec l'ouverture de sites commerciaux, la tentation d'une consommation incessante qui conduit facilement les plus fragiles vers une situation de surendettement, d'un autre côté une consommation différente dans une ressourcerie...

Bonne lecture à toutes et à tous de ce 10<sup>e</sup> bulletin d'information du groupe d'opposition municipale **Coignières Pour Tous !**

**Madeleine Andréani**

Conseillère municipale de Coignières.

# LA SÉCURITÉ DANS NOTRE COMMUNE EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Comme beaucoup de communes en France, Coignières n'est pas épargnée par les questions de sécurité. Elles peuvent même prendre une acuité particulière quand une policière municipale est agressée sur la voie publique dans l'exercice de ses fonctions. La justice est saisie et le tribunal correctionnel rendra son jugement en janvier 2012. Il ne nous appartient donc pas de commenter ici les faits relatés dans la presse locale.

❏ **Malheureusement, il faut toujours un événement d'une gravité importante ou d'une portée symbolique forte pour ouvrir un débat.**

Si, dans le département, Coignières n'est pas la ville où la délinquance atteint des sommets, nous n'en constatons pas moins, selon les témoignages qui nous parviennent, une multiplication des incivilités commises, des atteintes à la tranquillité et à l'ordre public : incendies réguliers de voitures, cambriolages, tapages nocturnes, trafics en tout genre...

Les Coigniériens sont en droit de demander que leur qualité de vie ne se dégrade pas. Il suffit de constater déjà les problèmes de circulation sans qu'à ce danger potentiel ne s'ajoute celui d'une délinquance en augmentation. Il est vrai que la diminution des effectifs de la police nationale, moins 11 000 postes en quatre ans, dont est aussi victime le commissariat d'Élancourt, n'arrange pas la situation.

Il est loin le temps où nous envisagions l'installation d'un poste de police dans notre commune. Et pourtant, le plan de Coignières qui figurait à la gare a longtemps témoigné de ce projet du début des années 2000. La suppression de la police de proximité par Nicolas Sarkozy quand il était ministre de l'Intérieur et la réorientation obligée de ses missions dans un contexte de pénurie budgétaire ont eu raison d'une présence permanente de la police nationale chez nous. Attaché à la police républicaine et nationale, notre groupe ne peut que regretter cette évolution et constater le choix de substitution d'une police municipale.



Le maintien de l'ordre est un pouvoir régalien de l'État. Aussi le développement des polices municipales est-il avant tout, pour nous, le signe de son désengagement avec, dans le cas de notre commune, des conséquences inquiétantes. Il est impossible, malgré la meilleure volonté du monde, que nos deux policiers municipaux, même aidés parfois par un jeune stagiaire, puissent faire face à toutes les tâches qu'exige la sécurité des habitants. Ils s'exposent en plus à des agressions comme celle dont a été victime notre policière au mois de septembre.

### **▣ Aussi, sans esprit de polémique, nous appelons l'ensemble des élus de Coignières à mieux prendre en compte cette question de la sécurité.**

La politique actuelle qui consiste à ne pas communiquer sur les faits constatés renforce l'exaspération de nos concitoyens et alimente les fantasmes sur leur gravité supposée. Si dans ce domaine, pour des raisons évidentes d'élucidation des affaires, la transparence ne peut être totale, une information pourrait être régulièrement accessible au citoyen en mairie.

Notre groupe propose que l'on fasse un état des lieux de la sécurité dans notre commune : sécurité des personnes, sécurité des biens, sécurité des déplacements, que les liens avec la police nationale soient renforcés, qu'on redéfinisse les missions et les moyens de notre police municipale et que l'on mette en place un contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLS).

Les principaux objectifs recherchés par l'établissement d'un tel contrat sont de :

- maintenir des forces de sécurité dans les quartiers sensibles et les lieux sensibles ;

- améliorer l'efficacité de la réponse aux actes de délinquances, de l'infraction à l'exécution de la sanction ;
- préserver l'école de la violence et amplifier les actions en faveur de la jeunesse ;
- développer l'éducation à la citoyenneté pour prévenir la délinquance.

Les acteurs et partenaires essentiels de ces CLS sont les services déconcentrés de l'État (Justice, Protection judiciaire de la jeunesse, Éducation nationale, police nationale et gendarmerie nationale, affaires sociales, santé, jeunesse et sports...), les collectivités territoriales, les Caisses d'allocations familiales et d'assurance-maladie, les bailleurs sociaux, les chambres de commerce et d'industrie, les associations de commerçants, les associations... Enfin, tous ceux qui, à un titre ou à un autre, interviennent dans le domaine public.

### **▣ Il nous paraît aujourd'hui important d'agir avant que la situation ne se dégrade un peu plus et ne rende toute intervention très compliquée.**

Une présence renforcée sur le terrain, des partenariats bien compris entre la collectivité territoriale et les principaux services de l'État, une sensibilisation à la citoyenneté menée par les élus et les associations seraient de nature à prévenir d'éventuels dérapages. La sécurité est l'affaire de tous. Il est dès lors nécessaire que tous les acteurs puissent travailler sur cette question en bonne intelligence et en responsabilité pour le bien de l'ensemble de nos concitoyens. C'est ce que souhaite notre groupe en ouvrant aujourd'hui ce débat. Si, comme dans de nombreux domaines, la modestie commande, des solutions existent néanmoins pour améliorer la situation. Sachons les mettre en pratique ! **▣ Coignières Pour Tous.**

# NOS DÉCHETS ONT DE L'AVENIR !

Pour l'année 2010, les Coigniériens ont jeté 160 tonnes d'objets encombrants et 26 tonnes de vêtements. Autant de déchets, dont une grande partie pourrait être réutilisée, qui sont détruits. Outre le coût que représente cette destruction pour la collectivité, c'est aussi une perte pour tous ceux qui sont, par nécessité ou par goût, à l'affût d'objets utiles ou de décoration à petit prix.

En période de crise financière et économique, il nous paraît difficile de continuer ainsi sur la voie du gaspillage. Un nouveau modèle de développement fondé sur la sobriété s'impose si nous ne voulons pas accroître à la fois les difficultés sociales de nombreux foyers et les déséquilibres écologiques.

Pour cela, notre groupe propose que l'on étudie la mise en place à Coignières d'une « ressourcerie » sur le modèle de ce qui existe déjà dans certaines villes du département. Les ressourceries sont des centres de récupération, de valorisation et de vente de déchets et parfois aussi des lieux d'éducation à l'environnement. Offrir une seconde vie à des objets qui s'apprêtaient à être jetés à la poubelle permet aussi de créer des emplois.

Et cela marche, si l'on en croit l'expérience des 80 établissements de ce type qui existent déjà en France. Les collectivités territoriales s'y intéressent de près, à l'exemple de la région Île-de-France qui a inscrit dans son Plan d'élimination des déchets, adopté par l'assemblée régionale en 2009, l'objectif d'en créer 30 d'ici 2019.

**Pourquoi notre commune, en lien avec la déchetterie de Maurepas, ne s'inscrirait-elle pas dans ce mouvement porteur ? Au lieu de voir s'amonceler à date régulière sur nos trottoirs des encombrants condamnés à la destruction, ne serait-il pas préférable d'organiser un recyclage intelligent des vieux objets dont nous ne voulons plus ?** Vélos, ordinateurs, radios, fours, meubles, chaises, jouets, vêtements... pourraient ainsi retrouver une seconde jeunesse pour le plus grand bonheur d'acheteurs qui n'ont pas toujours les moyens de se les offrir au prix du neuf.



Nos déchets ont d'autant plus d'avenir que les jours de notre société de consommation-gaspillage sont comptés ! #  
**Didier Fischer.**

## ÉLECTIONS PRIMAIRES CITOYENNES DES 9 ET 16 OCTOBRE 2011 : LES RÉSULTATS SUR NOTRE COMMUNE

### Dimanche 9 octobre 2011

Votants : 198 - Taux de participation : 7,5 %

<b>Martine Aubry</b>	<b>76</b>	<b>38,5 %</b>
<b>François Hollande</b>	<b>70</b>	<b>35,5 %</b>
Arnaud Montebourg	26	13,0 %
Ségolène Royal	16	8,0 %
Manuel Valls	9	4,5 %
Jean-Michel Baylet	1	0,5 %
Nul ou blanc	0	0 %
<b>Total</b>	<b>198</b>	<b>100 %</b>



### Dimanche 16 octobre 2011

Votants : 210 - Taux de participation : 8 %

<b>François Hollande</b>	<b>110</b>	<b>52,5 %</b>
<b>Martine Aubry</b>	<b>99</b>	<b>47,0 %</b>
Nul ou blanc	1	0,5 %
<b>Total</b>	<b>210</b>	<b>100 %</b>

Nous remercions tous les Coigniériens qui ont participé à ces élections primaires citoyennes. #

## ÉLECTIONS, SUITE : N'OUBLIEZ PAS 2012 ET NE VOUS FAITES PAS PIÉGER...

Nous vous en avons déjà parlé dans notre précédente édition mais il nous semble important d'insister : en prévision des différentes élections qui se dérouleront en 2012 et au-delà, il est impératif, pour pouvoir y participer dans les bureaux de vote de Coignières, que vous soyez inscrit(e) sur les listes électorales de la commune.

Si vous n'avez jamais voté à Coignières, ou même ailleurs, il vous faut donc accomplir la démarche d'inscription auprès des services municipaux (01 30 13 17 88) au plus tard le 31 décembre 2011. Pour ce faire, munissez-vous de votre carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, avis d'imposition, facture d'eau/électricité/gaz).

Par ailleurs, l'utilisation très récente des listes électorales de la commune dans le cadre des élections primaires citoyennes, nous pousse à vous conseiller de demander, le cas échéant, un justificatif de certification de l'enregistrement de la démarche auprès des services concernés : plusieurs personnes n'ont pu prendre part aux votes des 9 et 16 octobre derniers, faute d'apparaître dans les listes communales et faute d'avoir pu prouver que leur démarche d'inscription avait été enregistrée. #

# FAIRE SAUTER LE BOUCHON !

La presse s'en est fait l'écho à la mi-octobre : le secteur commercial du Forum devrait connaître, à l'horizon 2013, un renouveau salutaire avec l'installation de plusieurs grandes enseignes sur la friche laissée par le déménagement de Castorama. Un peu plus de deux ans d'abandon du site ont mis à mal l'état et l'aspect des lieux livrés aux déprédations. Par ailleurs, les enseignes restantes ont souffert de l'absence d'enseigne « locomotive ».

L'article récent paru dans *Le Parisien* (17/10/2011) fait l'impasse sur la valse-hésitation (ira, ira pas?) de certaines enseignes, cause principale du retard pris pour engager réellement ce dossier. Quand on prend exemple des difficultés des *Portes de Chevreuse* à trouver preneur pour leurs espaces commerciaux inoccupés, il est en effet légitime de se préoccuper (conjoncture économique oblige) de la viabilité, à court et moyen terme, d'une implantation dans ce type de zones commerciales, qui se multiplient et se livrent une concurrence acharnée.

**Quoi qu'il en soit, alors que certains font sauter les bouchons de champagne à cette nouvelle, d'autres s'inquiètent du moyen de faire sauter ceux, par exemple, du carrefour des Fontaines. C'est particulièrement criant le week-end quand les clients de la « zone de chalandise » affluent en masse sur *Pariwest*, les *Portes de Chevreuse*, le côté sud de la N10 et, demain, le Forum rénové.**

▮ **Crise ou pas, les sites commerciaux vont toujours plus vite que les infrastructures de voirie pour sortir de terre et les premiers à en pâtir sont les riverains.**

Résultat : les voies existantes sont saturées aujourd'hui et seront bloquées demain, les Coigniériens peinent à sortir de chez eux et ont du mal à y rentrer, les piétons et cyclistes sont la proie des véhicules à moteur dans une ville où les circulations douces sont négligées et les lignes de bus insuffisantes. De toute façon, ces lignes sous-dimensionnées sont, aux heures critiques, coincées dans le trafic faute de voies réservées.

Alors, on a beau barder le centre ville de « zones 30 » et de chicanes, les incivilités non réprimées et l'inadaptation du réseau continuent de mettre à mal l'environnement, le confort, la sécurité des Coigniériens.

▮ **Ce n'est pas d'un camp retranché dont nous avons besoin, mais bien d'un plan d'urbanisme cohérent !**

**Et donc d'un plan de déplacement qui prenne en compte, en s'inscrivant dans la durée, les transformations que nous subissons en impulsant les transformations que nous souhaitons.**

L'énoncé du problème est simple : plus de modes, de réseaux et de moyens de transport alliant efficacité et sécurité. Sa résolution est plus complexe, certes. Pourtant, entre baisser les bras et se retrousser les manches il y a un choix crucial à faire... et à assumer. Vous aurez compris quel serait le nôtre si nous en avons la responsabilité. ▮ **Thierry Chabas.**



## Défiltrage et TNT : ou comment résoudre un problème vécu par certains habitants de Coignières...

Si votre domicile (maison ou appartement) est relié au réseau câblé et que vous payez un abonnement au Service Antenne (de manière individuelle ou inclus dans vos charges locatives ou de copropriété) mais que vous n'arrivez pas à capter les chaînes de la TNT, **il est fort probable que votre liaison câblée ou votre point de branchement n'aient pas été défiltrés !** Dans ce cas, au lieu de vous résigner et de payer un service qui ne vous est alors pas rendu, adressez-vous plutôt aux services de Numericable, en demandant qu'une opération de défiltrage TNT soit effectuée. Dans les années 80 et 90, des filtres ont été posés sur le réseau câblé pour des raisons techniques. Or s'ils sont toujours en place aujourd'hui, ces filtres peuvent bloquer les fréquences d'émission de la TNT sur le réseau câblé... Et c'est à l'opérateur exploitant d'assurer gracieusement les opérations de défiltrage pour permettre la bonne réception de la TNT sur notre réseau câblé. ▮ **Éric Elzière.**

**Vous souhaitez réagir à nos articles ? Communiquer avec nous, nous rejoindre ?  
Vous pouvez nous retrouver sur notre blog :**

**[www.coignierespourtous.net](http://www.coignierespourtous.net)** 